

*Questions orales*

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, mon honorable collègue ne tient pas compte du contexte actuel. Je l'invite à lire les déclarations qu'a faites vendredi dernier le président de Shell Canada. Il a clairement indiqué que si les sociétés associées avaient décidé de ne pas poursuivre les travaux pour l'instant...

**M. Nielsen:** C'est parce qu'elles n'ont pas confiance en vous.

**M. Lalonde:** ... c'est à cause de l'incertitude qui règne au sujet du cours mondial du pétrole, du taux d'inflation des prochaines années...

**M. Jarvis:** Pas en mars 1980...

**M. Lalonde:** ... et du fait qu'il leur faudrait attendre longtemps avant de rentabiliser ces projets très coûteux. Voilà les raisons avancées par le président de Shell Canada.

Je tiens à rappeler à mon honorable ami qu'aujourd'hui, par exemple, la société américaine Exxon, qui n'a rien à voir avec le programme énergétique national ou le gouvernement actuel, a annulé un projet dans lequel elle avait déjà investi 900 millions de dollars. Il s'agit de l'un des projets d'exploitation des schistes pétrolifères. Je pourrais citer à l'intention de mon honorable ami plusieurs autres projets qui ont été annulés ou suspendus aux États-Unis, notamment des projets relatifs au pétrole synthétique. Il y a là un véritable problème qui est lié à l'évolution des prix dans le monde, ainsi qu'aux taux d'inflation et d'intérêt en Amérique du Nord. Tout cela a causé des problèmes qui ont entraîné l'annulation d'un certain nombre de projets aux États-Unis. Le Canada est dans la même situation.

## LE NIVEAU DES LIQUIDITÉS DES SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES

**M. Jack Shields (Athabasca):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Elle concerne les gisements de schistes bitumineux aux États-Unis. On estime que le coût de production du pétrole à partir de ces schistes est cinq fois supérieur à celui du pétrole extrait des sables bitumineux. Le ministre a rapporté le propos du président de Shell qui a aussi précisé que le climat économique qui règne au Canada n'encourage guère le secteur privé à investir dans notre pays.

Au cours de la première année complète d'existence du Programme énergétique national, les recettes des principales compagnies pétrolières intégrées ont enregistré une baisse moyenne de 30 p. 100; au premier trimestre de l'année en cours, les profits de Gulf Canada ont diminué de 62.6 p. 100, tandis que les recettes de Shell Canada enregistraient une baisse catastrophique de 73 p. 100. Telle est la situation financière des deux compagnies auxquelles le ministre voudrait demander de partager les risques liés à l'exploitation du projet Alsands à Fort McMurray. Je voudrais demander au ministre s'il croit que les dirigeants de ces sociétés pétrolières sont vraiment aussi stupides. Quand va-t-il modifier la néfaste politique qui prive ces compagnies de leurs liquidités et leur interdit donc d'investir dans des projets de ce genre?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, je renvoie à nouveau mon cher collègue aux propos du président de Shell. Celui-ci n'a nullement indiqué que les problèmes de financement actuels de la compagnie sont à l'origine de sa décision. Cette décision a été prise en raison des problèmes à moyen et à long termes que posent les incertitudes entourant les prix du pétrole et le taux d'inflation.

Le député a fait état de la baisse des profits de certaines compagnies pétrolières au Canada. Je voudrais lui rappeler que Texaco vient d'annoncer une baisse de 44 p. 100 de ses profits aux États-Unis, qu'Occidental Petroleum a signalé une diminution de 70 p. 100 de ses profits aux États-Unis et que la compagnie Ashland a également fait état d'une perte de 11 millions de dollars au cours des dernières semaines.

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Et au Canada?

**M. Lalonde:** En Amérique du Nord, l'industrie pétrolière connaît actuellement certaines difficultés en raison de la diminution des ventes et du fait que le prix du pétrole n'a pas augmenté aussi rapidement que le prévoient les analystes des marchés internationaux. Nous sommes tributaires à cet égard de l'évolution de la situation économique mondiale, et j'aimerais que le député réfléchisse aux propos du président de Shell.

● (1425)

## LE PRIX DES PRODUITS PÉTROLIERS

**M. Jack Shields (Athabasca):** Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse également au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Avant de comparer notre secteur pétrolier à celui des États-Unis, le ministre pourrait-il nous expliquer pourquoi, chez notre voisin, le prix des produits pétroliers est en baisse, alors que chez nous, il augmente et ce, parce que le gouvernement procède à une razzia fiscale de \$1.60 par gallon d'essence au niveau des stations-service.

Pourrait-il me dire aussi ce qu'il faudrait pour l'amener à prendre conscience des conséquences désastreuses de son programme énergétique national pour le pays? Quand va-t-il enfin admettre que d'une part, les grosses sociétés pétrolières jugent le climat actuel défavorable aux investissements et que d'autre part, les grands du pétrole se refusent à investir dans les mégaprojets tant que les libéraux seront au pouvoir.

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, pour répondre à la question du député, je tiens à rappeler ce que j'ai déjà dit ici, à savoir que le prix du baril de pétrole au Canada est encore nettement inférieur à ce qu'il est aux États-Unis. À l'heure actuelle, le prix pondéré du pétrole canadien ne représente que 70.4 p. 100 du cours mondial. Le problème, c'est que la plupart des provinces prélèvent des taxes de vente élevées.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. McDermid:** Allons-donc Marc.